

Le circuit des Pierres



Une randonnée proposée par SLK42

Un parcours très boisé, à l'image de la commune de Saint-Hilaire, qui compte plus de 1000 hectares de forêts. De pinèdes en hêtraies, on croquera de bien curieux rochers, comme cette Pierre-Siège de Saint-Martin évoquant quelque site druidique. Au retour, on fera halte à l'église du bourg, qui abrite sous son porche une statue de Saint Hilaire.

Durée	4h 40	Difficulté	Moyenne
Distance	13,46 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	274 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	281 m	Commune	Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte (42380)
Point haut	955 m	Régions	Massif central, Monts du Forez
Point bas	790 m		



Trace n° 24955

Description

Suivre le balisage Vert n°22.

(D/A) Départ place de l'église, prendre la D14 direction de Saint-Bonnet-le-Château. A la sortie du village, au niveau du lavoir, tourner à gauche, direction La Chazotte. Après le village, au carrefour, s'engager sur un petit chemin de terre à droite.

(1) Au stade, continuer sur le sentier, traverser la D14 et suivre le chemin sous les pins et épicéas. Suivre à gauche la D14 sur 80 m puis virer à droite sur un sentier.

(2) Traverser le pont sur le Bonson, puis prendre le 1er sentier à gauche. Obliquer à droite pour rejoindre un chemin plus large, suivre ce dernier à gauche puis obliquer à nouveau à droite.

(3) Emprunter à droite le chemin goudronné sur 30m, puis virer sur un chemin à gauche. Pénétrer dans le bois d'épicéas.

(4) Atteindre Le Clos. Continuer au Sud-Est jusqu'à la cote 936 puis virer à droite vers la D104 et La Chanale. Rejoindre ensuite Vacheresse.

(5) A la sortie du hameau, emprunter un sentier qui traverse un grand pré. Traverser un bois de pins et atteindre Beauvoir. Couper la route et continuer en face sur un sentier passant devant une ruine. Plus loin, prendre à droite pour arriver à la Pierre du Renard.

(6) Continuer jusqu'à un grand chemin empierré; le suivre à droite, 300 m plus loin, virer sur le 1er sentier à gauche pour rejoindre le chemin de Terraillou.

(7) Au croisement, continuer en face. Cheminer en forêt, puis rejoindre la route; la suivre à gauche pour retrouver Saint-Hilaire par le vieux lavoir **(D/A)**.

Points de passage

- D/A Église de Saint Hilaire**
N 45.368733° / E 4.04179° - alt. 914 m - km 0
- 1 Stade**
N 45.375667° / E 4.05533° - alt. 931 m - km 1.37
- 2 Pont sur le - Bonson (rivière) - Affluent de la Loire**
N 45.39226° / E 4.05872° - alt. 919 m - km 3.48
- 3 Carrefour Montagnac**
N 45.385539° / E 4.067024° - alt. 935 m - km 4.58
- 4 Le Clos**
N 45.375863° / E 4.066252° - alt. 955 m - km 5.87
- 5 Vacheresse**
N 45.365761° / E 4.056897° - alt. 928 m - km 7.85
- 6 Pierre du Renard**
N 45.355555° / E 4.059407° - alt. 864 m - km 9.58
- 7 Carrefour Bois Brulé**
N 45.360727° / E 4.045331° - alt. 919 m - km 12.06
- D/A Église de Saint Hilaire**
N 45.368763° / E 4.041833° - alt. 914 m - km 13.46

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-circuit-des-pierres/>

A detailed topographic map of the Montagne de la Chapelle area. A red line traces a trail route through the landscape, which is characterized by green forested areas and yellowish-brown open fields. The trail starts near a green marker labeled 'DA' and passes through several numbered blue circular markers: 1, 2, 3, 4, 5, 6, and 7. The map includes various geographical features such as the 'L'Aigue Blanche' stream, the 'Ruisseau de Courbières', and the 'Ruisseau de Cluson'. Several small settlements and hamlets are labeled, including 'Le Sapet', 'Les Cerisiers', 'Le Grozet Pêcher', 'Montagnac', 'Malfrey', 'Les Nerces', 'La Chazotte', 'La Cranale', and 'La Terrasse'. The map also shows contour lines indicating elevation and a network of roads.

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.